



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Activité du groupe Agir ensemble

Question au Gouvernement n° 4833

### Texte de la question

#### ACTIVITÉ DU GROUPE AGIR ENSEMBLE

**M. le président.** La parole est à M. Pierre-Yves Bournazel.

**M. Pierre-Yves Bournazel.** Le groupe Agir ensemble a toujours privilégié le service de la France et rejeté les logiques politiciennes partisanses. (*« Collabos ! » sur les bancs du groupe LR.*) C'est pourquoi nous avons soutenu depuis cinq ans l'action d'Emmanuel Macron. Nous avons voulu protéger les Français et agir. (Exclamations continues sur les bancs du groupe LR.)

Nous avons agi pour l'égalité des chances avec le dédoublement des classes, qui permet de donner plus à ceux dont le capital social et culturel de départ est moindre ; avec le soutien sans précédent au monde de la culture et au monde sportif. Nous avons agi pour le pouvoir d'achat et la protection des plus vulnérables...

**Mme Émilie Bonivard.** Quelle blague !

**M. Pierre-Yves Bournazel.** ...avec la baisse de l'impôt sur le revenu, avec l'exonération de la taxe d'habitation, avec la hausse du minimum vieillesse et de l'allocation aux adultes handicapés. Nous avons agi pour le retour de la croissance et la baisse du chômage – le taux de croissance est actuellement de 7 % et les apprentis sont plus de 700 000. Nous avons agi pour la sécurité et la justice avec plus de 10 000 policiers et de 650 magistrats supplémentaires recrutés en cinq ans. Nous avons également agi pour l'écologie et le bien-être animal.

Oui, même s'il reste beaucoup à faire, nous avons agi. Le groupe Agir ensemble a participé à ce travail de fond. Je pense notamment aux dispositions relatives aux travaux d'intérêt général, dans la loi améliorant l'efficacité de la justice de proximité et de la réponse pénale, à la loi relative aux restrictions d'accès à certaines professions en raison de l'état de santé ; à la loi visant à améliorer les conditions de présence parentale auprès d'un enfant dont la pathologie nécessite un accompagnement soutenu ; à la proposition de loi pour un accès plus juste, plus simple et plus transparent au marché de l'assurance emprunteur.

Le Parlement travaille. Les parlementaires de tous les bords doivent être respectés. Or, malheureusement, nous entendons aujourd'hui des discours de la facilité, de la radicalité,...

**M. Patrick Hetzel.** À qui la faute ?

**M. Pierre-Yves Bournazel.** ...des discours, en somme, antiparlementaires. Nous devons être fiers de ce que nous faisons, car, dans une démocratie, la représentation nationale doit être respectée. Tel est notre bilan.

Ma question au Gouvernement est simple : quelle action entend-il mener à long terme, pour revaloriser le

Parlement ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe Agir ens ainsi que sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

**M. le président.** La parole est à M. le ministre délégué chargé des relations avec le Parlement et de la participation citoyenne.

**M. Marc Fesneau**, *ministre délégué chargé des relations avec le Parlement et de la participation citoyenne.* Je vous remercie pour votre question, qui me permet de dresser le bilan de l'action de cette majorité et du groupe Agir ensemble, comme celui de cette législature, du travail mené par les parlementaires de la majorité comme de l'opposition.

Vous l'avez indiqué, de nombreuses avancées ont été obtenues, grâce aux initiatives des membres de votre groupe – grâce aux propositions de loi qu'ils ont déposées, grâce au travail qu'ils ont mené en tant que rapporteurs de textes issus de la majorité, lors de la défense d'amendements ou dans le cadre de missions d'évaluation et de contrôle, tout au long de leur mandat.

Au fond, en dressant le bilan, vous saluez l'action de cette majorité et des deux autres groupes qui la composent : La République en marche et Mouvement démocrate (MODEM) et démocrates apparentés. Eux aussi ont contribué au résultat de cette majorité.

Au travers de ce bilan, vous saluez également le travail des parlementaires de la majorité comme de l'opposition, qui, eux aussi, par la voie de propositions de lois et d'amendements, ont contribué au débat démocratique. Je le salue, en ce moment particulier, où, comme vous l'indiquez, on a tôt fait de vilipender, de critiquer, de caricaturer et de céder au populisme facile, à l'antiparlementarisme.

Je viens défendre devant vous le bilan de cinq années, non seulement de votes, mais également de débats au Parlement. Il faudra poursuivre ces débats dans les années qui viennent, car le Parlement est le lieu, précieux, de la démocratie. Il convient de le protéger, de le préserver.

Pour améliorer encore les choses et nous montrer dignes de la démocratie, nous devons affermir la volonté de débattre entre les diverses opinions, dans un esprit de dialogue et de respect mutuel ; renforcer le travail de contrôle et d'évaluation – j'aurai sans doute l'occasion de répondre à M. Régis Juanico sur ce point tout à l'heure ; mieux articuler le travail du Parlement avec la volonté de nos concitoyens. Voilà quelles postures nous devons adopter, quels défis il nous faudra relever, dans les années à venir.

## Données clés

**Auteur :** [M. Pierre-Yves Bournazel](#)

**Circonscription :** Paris (18<sup>e</sup> circonscription) - Agir ensemble

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 4833

**Rubrique :** Parlement

**Ministère interrogé :** Relations avec le Parlement et participation citoyenne

**Ministère attributaire :** Relations avec le Parlement et participation citoyenne

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [23 février 2022](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [23 février 2022](#)